

Nantes, le 13 février 2024

Annulation de concerts : le CLECED s'oppose aux intimidations haineuses et obscurantistes de repli sur soi.

Deux concerts initialement programmés dans des églises, l'un, à Notre-Dame-d'Espérance à Saint-Nazaire, le 25 mai, l'autre à Sainte-Madeleine à Nantes, le 9 juin, ont été annulés et sont dans l'attente de nouveaux lieux.

Le diocèse de Nantes a fait savoir que « devant des réactions virulentes lors de précédentes représentations de ce concert [...], il paraît utile pour le diocèse de prévenir les paroisses concernées en Loire-Atlantique. Ensuite, c'est chacune d'entre elles qui a pris la décision d'annuler ».

La Schola Cantorum de Nantes avec des chœurs et orchestres du département devaient interpréter L'Homme armé : une messe pour la paix, œuvre du compositeur gallois Karl Jenkins, écrite en 1999 et dédiée aux victimes de la crise du Kosovo.

Des milieux catholiques intégristes ont mené une campagne d'intimidations face à ce qui, selon eux, est « un acte profanatoire » au motif qu'à côté de psaumes bibliques et de textes profanes, cette « messe pour la paix » contient un « adhan », appel à la prière musulmane.

Ces menaces en suivent d'autres. Le 7 décembre 2021, des personnes empêchaient un concert à l'église Notre-Dame-de-Bon-Port à Nantes, jugeant les textes de l'artiste « blasphématoires ». Le 6 avril 2023, une personne détériorait un boîtier électrique desservant la salle Paul Fort où avait lieu un spectacle intitulé « Fille ou Garçon »*.

Ces menaces se multiplient et sont de plus en plus violentes. « L'Homme armé », oeuvre pour la paix devient objet de haine alors qu'elle a déjà été chantée dans des églises sans que cela ne provoque de réaction. Ces annulations témoignent des pressions que sont capables d'exercer des groupuscules intégristes et des extrêmes droites et du pouvoir de nuisance qu'ils représentent.

Entraves à la liberté d'expression, intolérance, violences, ça suffit. Des personnes guidées par la haine contre celles et ceux qui ne pensent pas comme elles, ici par la détestation de la religion musulmane, sont parvenues à faire annuler ces concerts. C'est grave.

Nous, CLECED dénonçons ces inadmissibles menaces et intimidations de quelques-uns qui prônent séparation et exclusion, appelons à ne pas céder face à ces actes destinés à faire peur et exigeons le respect de la liberté d'expression et, dans le cas présent, de la diffusion de la création artistique.

Nous demandons aux pouvoirs publics de protéger et garantir les libertés.

Collectif de Lutte pour les droits et les libertés Ensemble Contre les idées et les actes des Extrêmes Droites (CLECED) :

Attac, Confédération Générale du Travail, Fédération des Amicales Laïques-Ligue de l'Enseignement, Fédération Syndicale Unitaire, France Palestine Solidarité, Ligue des droits de l'Homme, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, Syndicat des Avocats de France, Union syndicale Solidaires